International Initiative for Impact Evaluation

Note d'évaluation d'impact

Agriculture, pêche et foresterie



© Y. Wachira / Bioversity International

L'impact des formes de liaison de l'assurance indicielle au crédit agricole

Cette note d'orientation est préparée dans le cadre de l'évaluation de l'impact de l'utilisation du paquet de produits financiers assurance indicielle + microcrédit agricole par les exploitations agricoles familiales du bassin arachidier. Il s'agit d'une étude que l'Université Gaston Berger (UGB) et l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), en collaboration avec la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS), ont réalisée. Les populations cibles sont des producteurs d'arachide membres de deux organisations de producteurs (OP), à savoir le Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA) et la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) du Réseau des organisations Paysannes et Pastorales (RESOPP). Dans chacun des trois départements qui ont été considérés (Kaolack, Foundiougne, Nioro du Rip), des membres de ces deux organisations ont été choisis de manière aléatoire pour participer à l'étude. Parallèlement, un groupe de comparaison, constitué de producteurs qui ont des conditions de vie similaires, est choisi dans ces mêmes départements pour mettre en œuvre une méthode d'évaluation d'impact quasi-expérimentale sur une période de quatre ans (2018-2022).

Messages cles

- La liaison obligatoire de l'assurance indicielle avec le crédit agricole conduit à une adoption passive et incomprise de l'assurance par les petits producteurs à la base.
- L'adoption du paquet assurance indicielle obligatoirement couplée au crédit n'a d'effet ni sur l'investissement agricole, ni sur les pratiques culturales de ces producteurs.
- Les producteurs informés de leur couverture, combinent des investissements prudents avec une expansion des surfaces cultivées, augmentant ainsi leurs revenus.
- L'assurance agricole a permis aux producteurs informés de contracter des crédits plus importants, mais n'a pas forcément favorisé l'augmentation du nombre de bénéficiaires de ces crédits
- L'étude n'a pas pu confirmer si l'assurance et le crédit combinés de manière volontaire augmente l'adoption informée de l'assurance.
- La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'accès aux marchés et aux intrants pour toutes les organisations de producteurs qui ont fait partie de cette étude.

Cette étude joue un rôle clé dans l'orientation des politiques publiques sur l'assurance agricole et la résilience climatique. Ainsi, elle apporte des preuves sur les conditions dans lesquelles la liaison entre l'assurance indicielle et le crédit agricole peut (ou ne pas forcément) renforcer la résilience des petits producteurs face aux chocs climatiques, notamment le déficit pluviométrique. Elle éclaire également les décideurs sur les formes de liaison les plus efficaces pour améliorer l'accès au crédit et favoriser l'inclusion financière des petits producteurs. Les résultats des différentes enquêtes (enquête de référence, enquête de suivi et enquêtes de mi-parcours) auprès des producteurs des groupes de traitement et des groupes de contrôle ont permis de produire un rapport d'évaluation finale dont les résultats sont synthétisés dans cette présente note.

Objectifs de l'étude

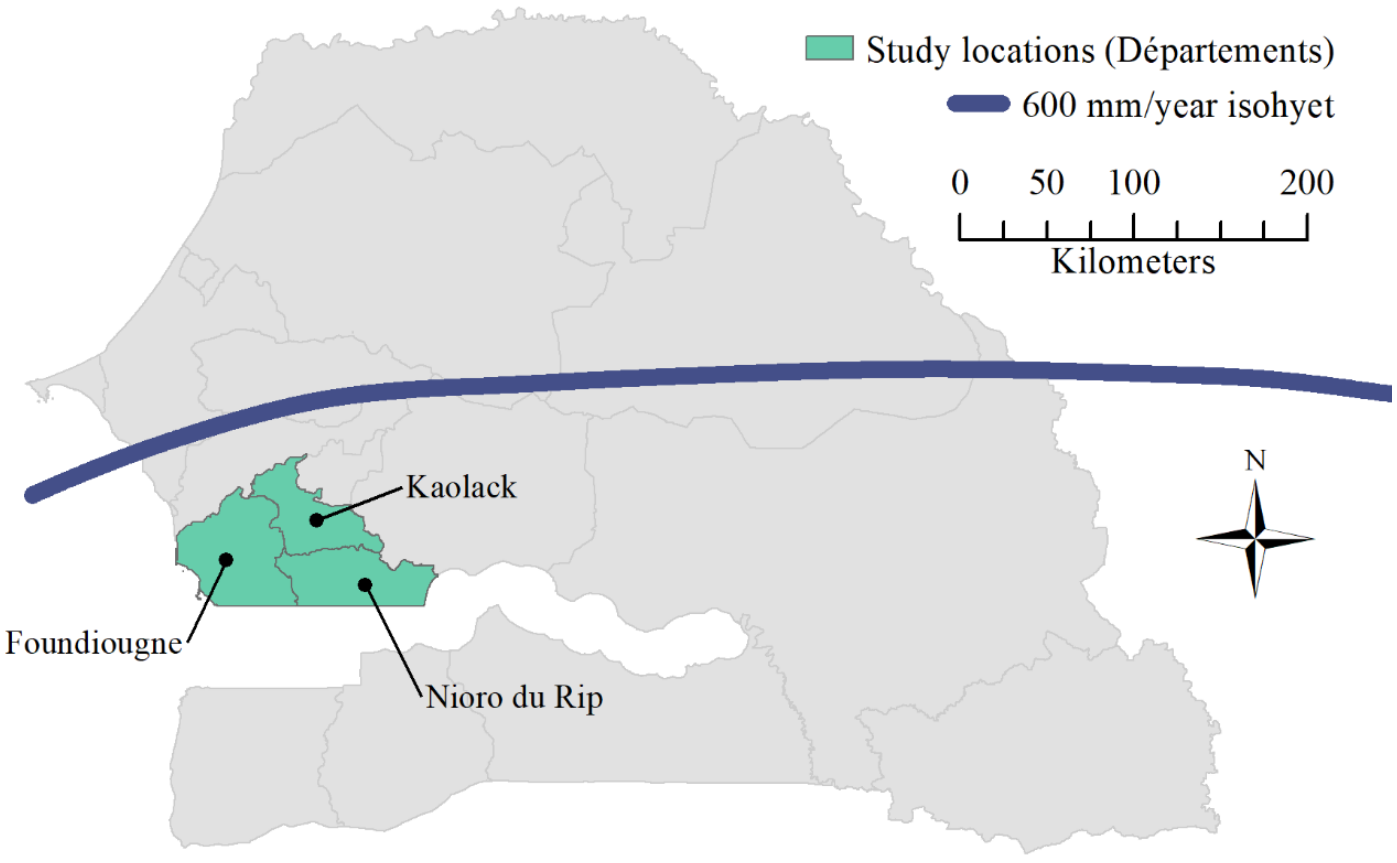
L'évaluation a cherché à répondre aux questions suivantes :

- L'assurance agricole indicielle augmente-t-elle l'adoption du crédit et les investissements agricoles ?
- Les producteurs assurés comprennent-ils réellement le produit et l'utilisent-ils de manière efficace ?
- Quel est l'impact de la liaison (volontaire vs obligatoire) sur l'adoption de l'assurance et du crédit ?
- L'assurance améliore-t-elle la résilience des producteurs face aux risques climatiques et économiques ?



© Peter Casier / Flickr

Figure 1 : Zones d'étude



Méthodologie de l'étude

L'étude repose sur une approche quasi-expérimentale d'évaluation d'impact, combinant plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données afin de mesurer l'effet de la liaison de l'assurance indicielle au crédit agricole sur le comportement des producteurs sénégalais.

Population cible et zone d'étude

L'évaluation s'est concentrée sur les agriculteurs membres de deux OP : COOPEC/RESOPP et CCPA, situées dans le bassin arachidier du Sénégal. L'échantillon comprenait :

- Un groupe de traitement, composé de producteurs ayant souscrit à l'assurance indicielle dans le cadre de leur crédit agricole (soit par liaison volontaire, soit obligatoire).
- Un groupe de comparaison, constitué de producteurs aux caractéristiques similaires, mais n'ayant pas accès à l'assurance agricole indicielle.

Conception et collecte des données

L'étude a fait un suivi des producteurs sur quatre années (2018-2022) avec trois phases de collecte de données :

- **Situation de référence (2018-2019) :** État initial des agriculteurs avant l'intervention avec un échantillon de 994 producteurs enquêtés.
- **Mi-parcours (2020) :** Effets intermédiaires de la liaison (assurance et crédit) avec un échantillon de 695 producteurs enquêtés.
- **Situation finale (2022) :** Effets finaux de l'assurance indicielle sur les investissements, la résilience et le bien-être, avec un échantillon de 516 producteurs enquêtés.

Les données ont été recueillies via :

- Des enquêtes quantitatives auprès des producteurs.
- Des focus groups et entretiens qualitatifs avec les membres des OP et les acteurs clés du secteur.

Analyse des données

Les analyses économétriques sont basées sur une approche de différences en différences pour mesurer l'impact de la liaison sur plusieurs indicateurs (adoption, investissements, résilience, bien-être, etc.). Deux modèles ont été considérés pour effectuer les analyses :

- **Modèle 1 :** Comparaison entre les groupes traitement et contrôle, indépendamment de leur niveau de connaissance de l'assurance.
- **Modèle 2 :** Comparaison entre les producteurs qui déclaraient être assurés et ceux qui ne savaient pas qu'ils l'étaient, afin d'évaluer l'effet de la sensibilisation sur les résultats.



Résultats principaux

S'appuyant sur l'état actuel des connaissances en matière d'assurance indicielle, l'étude a testé plusieurs hypothèses sur les effets de différentes modalités de liaison de l'assurance indicielle avec le crédit agricole. Les résultats sont les suivants :

- **Résultat 1 : Liaison volontaire de l'assurance au crédit agricole et adoption de l'assurance**
  L'étude n'a pas trouvé que la souscription volontaire à l'assurance en liaison avec le crédit agricole augmente significativement le taux d'adoption informée des producteurs.
- **Résultat 2 : Adoption de l'assurance volontaire et investissements agricoles**
  Contrairement aux attentes, l'assurance agricole indicielle liée au crédit agricole d'une manière volontaire n'a pas entraîné une augmentation significative des investissements agricoles des producteurs.
- **Résultat 3 : La liaison obligatoire et adoption involontaire de l'assurance**
  L'étude confirme que la liaison obligatoire de l'assurance avec le crédit agricole a conduit à une adoption de l'assurance passive (peu informée et incomprise) pour plusieurs producteurs. Une grande proportion d'agriculteurs assurés de manière obligatoire ne savait pas qu'ils étaient couverts, et leur niveau de connaissances sur l'assurance a diminué au fil du temps.
- **Résultat 4 : Impact de l'assurance obligatoire sur les investissements et la technologie**
  L'obligation d'assurance n'a stimulé ni les investissements agricoles, ni l'adoption de nouvelles technologies. Malgré un accès plus large au crédit, les agriculteurs n'ont pas changé leurs pratiques agricoles de manière significative. Cela peut être lié, du moins en partie, au manque de connaissances et de compréhension des producteurs de ce groupe concernant leur couverture d'assurance (Résultat 3).
- **Résultat 5 : Connaissance de la couverture d'assurance, investissement et revenu**
  Les agriculteurs qui ont déclaré avoir été conscients d'être assurés ont eu un revenu net plus élevé par rapport au groupe contrôle.
- **Résultat 6 : Rôle des indemnisations et perception de l'assurance**
  L'absence d'indemnisations, suite à des sinistres, a contribué à la perte de confiance dans le produit d'assurance. Même lorsque des indemnisations ont été versées au niveau des organisations, les agriculteurs n'en ont pas toujours bénéficié directement.
- **Résultat 7 : Effets de la pandémie de COVID-19 sur les producteurs**
  La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les marchés agricoles et l'accès aux intrants pour tous les groupes de producteurs de l'étude. Les producteurs ayant souscrit à l'assurance et au crédit ont toutefois montré une meilleure capacité de résilience suite à la crise.
- **Résultat 8 : Accès au crédit et assurance**
  Bien que l'assurance n'ait pas conduit à une augmentation généralisée de la demande de crédit, elle a permis aux producteurs les mieux informés de contracter de plus importants crédits. Cependant, elle n'a pas favorisé l'augmentation du nombre de bénéficiaires du crédit agricole.



© Alioune NDIAYE / UNWOMEN

Limites de l'étude

L'étude a été confrontée à une série de limites méthodologiques et contextuelles résumées ci-dessous et qui doivent être prises en compte lors de l'interprétation de ces résultats.

Potentiel biais de sélection des participants : Le fait que l'assurance soit distribuée via des OP introduit un biais de sélection. Les producteurs affiliés à une OP peuvent avoir des caractéristiques différentes des producteurs non membres d'une OP (par exemple un accès plus facile au crédit et aux intrants, plus grande ouverture à l'innovation, etc.). De plus, certains producteurs ayant souscrit à l'assurance volontairement pourraient être plus enclins à prendre des risques, ce qui peut biaiser l'estimation des effets de la liaison.

Problèmes de sensibilisation et de compréhension de l'assurance : Une grande partie des agriculteurs assurés ignorait leur statut ou ne comprenait pas les critères d'indemnisation, limitant l'impact potentiel de l'assurance sur leur comportement d'investissement. L'absence de communication claire entre les assureurs, les OP et les producteurs a amplifié cette méconnaissance.

Effets perturbateurs externes (COVID-19, changements institutionnels, climat, etc.) : La pandémie de COVID-19 a perturbé les marchés agricoles, affectant les investissements et les prises de décisions des producteurs, indépendamment de l'assurance. Un changement de politique des OP en 2021 a rendu l'assurance obligatoire pour certains producteurs, compliquant l'analyse comparative entre la liaison volontaire et obligatoire. Des événements climatiques imprévus, comme des inondations non couvertes par l'assurance indicielle, ont pu altérer la perception de l'utilité de l'assurance parmi les producteurs.

Manque de données et absence de transparence sur les indemnisations : Certaines OP ont reçu des indemnisations au nom de leurs membres, mais n'ont pas toujours redistribué ces paiements directement aux producteurs, rendant difficile l'évaluation de l'effet réel des compensations sur la résilience des agriculteurs.



© Peter Casier / Flickr

Recommandations

Sur la base des résultats obtenus, et consciente des limites susmentionnées, l'étude formule les recommandations suivantes à l'intention des acteurs de l'assurance indicielle au Sénégal :

- **Renforcer la communication et l'éducation des producteurs**
  Pour améliorer la communication et l'éducation des producteurs, il est essentiel de développer des stratégies de communication plus directes, en exploitant notamment la téléphonie mobile pour transmettre des informations claires et accessibles. L'éducation sur l'assurance devrait être intégrée aux formations des organisations de producteurs afin de sensibiliser davantage les agriculteurs. De plus, les explications sur les conditions d'indemnisation et les critères de couverture doivent être simplifiées pour éviter toute confusion et permettre aux bénéficiaires de mieux comprendre le fonctionnement de l'assurance indicielle.
- **Améliorer l'attractivité et la fiabilité du produit**
  Afin de rendre le produit plus attractif et fiable, il est primordial de garantir des indemnisations transparentes et de mieux les communiquer aux bénéficiaires. La rapidité des paiements doit également être améliorée pour renforcer la confiance des producteurs dans le système d'assurance. Par ailleurs, les conditions d'assurance doivent être ajustées afin de mieux couvrir les risques jugés prioritaires par les agriculteurs, comme les inondations, afin de répondre plus efficacement à leurs besoins réels.
- **Adapter les stratégies de liaison à l'assurance**
  La réévaluation des stratégies de liaison entre assurance et crédit agricole est également nécessaire. Il est important de favoriser la sensibilisation des producteurs, indépendamment du mode de liaison adopté, qu'il soit volontaire ou obligatoire. Des incitations positives devraient être testées pour encourager une adoption plus éclairée de l'assurance, en mettant en avant ses bénéfices concrets et en réduisant les réticences éventuelles des agriculteurs.
- **Exploiter les nouvelles technologies pour une meilleure information**
  Enfin, l'utilisation des nouvelles technologies représente une opportunité majeure pour améliorer l'accès à l'information sur l'assurance agricole. Il serait pertinent d'expérimenter la digitalisation des paiements et des notifications d'assurance afin de faciliter la gestion des contrats pour les agriculteurs. Le développement d'applications mobiles éducatives sur l'assurance agricole permettrait également d'offrir aux producteurs un outil interactif pour mieux comprendre les mécanismes de couverture et optimiser leur utilisation des produits assurantiels.



© Nkumi Mtimgwa / CIFOR

À propos de ce brief

Cette note de politique s'appuie sur les résultats d'une évaluation d'impact publiée en 2025, intitulée « L'impact des formes de liaison de l'assurance indicielle au crédit agricole », rédigée par Mame Mor Anta Syll, Lena Nur, Ahmadou Ly, Omar Cissé Sow et Samba Mbaye. La présente note a été conçue et produite par Akarsh Gupta et Mallika Rao. Cette étude est financée par l'International Initiative for Impact Evaluation (3ie) dans le cadre de thématique de recherche assurance agricole (Plus d'infos ici).

3ie International Initiative for Impact Evaluation

CNAAS ASSURANCE AGRICOLE

ipar Initiative Prospective Agricole et Rurale

Université Gaston Berger Saint-Louis du Sénégal

L'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie) produit des preuves sur la manière de transformer efficacement la vie des pauvres dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Créé en 2008, nous offrons un appui complet et une diversité d'approches pour atteindre les objectifs de développement en produisant, en synthétisant et en promouvant l'adoption de preuves d'évaluation d'impact. Nous travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements, les fondations, les ONG, les institutions de développement et les organismes de recherche pour répondre à leurs besoins en matière de prise de décisions. Avec des bureaux à Washington DC, New Delhi et Londres et un réseau mondial d'éminents chercheurs, nous offrons une expertise de pointe à travers notre éventail élargi de services d'évaluation.

Pour plus d'informations sur l'évaluation d'impact de 3ie, contactez **info@3ieimpact.org** ou visitez notre site Web.

3ieimpact.org

Février 2026

@3ieNews /3ieimpact 3ieimpact /company/3ieimpact /3ievideos